

KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 68 68 +33 (0)1 55 68 73 00 www.kpmg.fr

COMPAGNE DES EAUX DE ROYAN Société Anonyme

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN Société Anonyme 13, rue Paul Emile Victor 17640 Vaux-sur-Mer

Ce rapport contient 4 pages Référence : BdN-20-2-102



KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 55 68 68 68 +33 (0)1 55 68 73 00 www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN Société Anonyme

Siège social : 13, rue Paul Emile Victor

17640 Vaux-sur-Mer Capital social : €.1.792.000

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.



COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN

Société Anonyme

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 30 juin 2020

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 417 543,85 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Paris La Défense, le 30 juin 2020

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Bertrand de Nucé Associé



Etat des rémunérations globales versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la Société

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rémunérations de toute nature : 417 543.85 Euros

Vaux-sur-Mer, le 17 juin 2020 Certifié exact

Docusigned by:

Firm (ASTEKAN
6D1A943AF1344B6...

Pierre CASTERAN
Président Directeur Général